

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

États financiers

31 mars 2021

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

États financiers
31 mars 2021

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Annexes	17 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs et administratrices de
ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU** (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2021, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme tire des produits de services aux usagers et d'activités de financement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits de services aux usagers et d'activités de financement à l'excédent des produits par rapport aux charges, à l'actif net et à l'actif.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Autre point

Les états financiers de l'organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion modifiée en date du 15 juin 2020 pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BCGO S.E.N.C.B.L.*¹

Montréal
Le 14 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A120531

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Résultats	2021	2020
Exercice clos le 31 mars		(redressé)
PRODUITS		
Subventions (note 4)	437 846 \$	461 037 \$
Services aux usagers	2 281	83 766
Activités de financement	2 311	7 586
	442 438	552 389
CHARGES		
Frais d'administration (annexe A)	397 844	568 452
Fiducie arrondissement Plateau	12 898	-
Fonds local d'urgence Covid-19 (annexe B)	5 207	-
Villes de Montréal - Jardin (annexe C)	18 810	-
Fonds d'urgence Centraide Covid-19 (annexe D)	3 167	-
Centraide - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (annexe E)	3 792	-
Moisson Montréal (annexe F)	6 356	-
Fondation Montréal (annexe G)	3 241	-
	451 315	568 452
INSUFFISANCE DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(8 877) \$	(16 063) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ATELIER D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars

	Affecté d'origine interne		Non affecté		2021 Total		2020 Total (redressé)	
SOLDE AU DÉBUT								
Déjà établi	151 500	\$	56 627	\$	208 127	\$	237 643	\$
Redressements sur exercices antérieurs (note 3)			(23 333)		(23 333)		(36 786)	
Redressé	151 500		33 294		184 794		200 857	
Insuffisance des produits par rapport au charges	-		(8 777)		(8 777)		(16 063)	
SOLDE À LA FIN	151 500	\$	24 517	\$	176 017	\$	184 794	\$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Bilan
Au 31 mars

2021

2020
(redressé)

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	334 410 \$	329 871 \$
Débiteurs (note 5)	29 136	26 084
	363 546 \$	355 955 \$

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Créditeurs (note 6)	80 597 \$	93 808 \$
Apports reportés (note 7)	30 211	17 234
	110 808	111 042
LOYER REPORTÉ	76 821	60 119
	187 629	171 161

ACTIF NET

AFFECTÉ D'ORIGINE INTERNE (note 8)	151 500	151 500
NON AFFECTÉ	24 417	33 294
	175 917	184 794
	363 546 \$	355 955 \$

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

_____, administrateur et administratrice

_____, administrateur et administratrice

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Flux de trésorerie Exercice clos le 31 mars	2021	2020 (redressé)
FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(8 877) \$	(16 063) \$
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	13 416	20 000
AUGMENTATION DE L'ENCAISSE	4 539	3 937
ENCAISSE AU DÉBUT	329 871	325 934
ENCAISSE À LA FIN	334 410 \$	329 871 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et a pour mission d'offrir et organiser au sein du quartier des activités et services d'éducation populaire dans les domaines familial, économique, social, culturel et de loisir, en tenant compte particulièrement des personnes socialement ou économiquement défavorisées de toutes origines. L'organisme est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers de l'organisme ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les méthodes jugées particulièrement importantes pour l'organisme sont décrites ci-dessous.

Estimations comptables

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction pose des hypothèses et établisse des estimations qui peuvent avoir un impact sur les montants présentés dans l'actif et le passif et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de services aux usagers sont constatés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement certain.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année afin de soutenir l'organisme et d'assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de ces apports de services, aucun montant n'est constaté aux résultats.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Ventilation des charges

L'organisme présente plusieurs de ses charges regroupées pour chacun des programmes : Mission globale, Fonds local d'urgence Covid-19, Ville de Montréal - Jardin, Centraide - Fonds d'urgence pour l'appui Communautaire, Moisson Montréal et Fondation Montréal.

Les frais d'activités, les fournitures informatiques et les honoraires professionnels sont ventilés selon les montants maximums établis dans la convention de subvention.

Les salaires et charges sociales des intervenants sont ventilés selon les montants maximums établis dans la convention de subvention. Les salaires et charges sociales de la responsable du programme sont ventilés au prorata des heures travaillées pour chaque programme, ainsi que selon les montants maximums établis dans la convention de subvention.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont passées en charges au moment de leur acquisition. Les immobilisations corporelles détenues comprennent du mobilier et équipement ainsi que de l'équipement informatique. Au cours de l'exercice 2021, l'organisme a acquis de l'équipement informatique pour 10 380 \$, inclus au poste « fournitures informatiques ». 2 087 \$ en 2020 d'équipement informatique.

Loyer reporté

La charge de loyer est amortie linéairement sur la durée du bail. L'excédent de la charge de loyer sur les loyers versés est comptabilisé à titre de loyer reporté.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas des instruments financiers résultant d'opérations entre apparentés, qui sont habituellement évalués à la valeur comptable s'ils résultent d'opérations effectuées hors du cours normal des activités ou à la valeur d'échange dans les autres situations.

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des dérivés autonomes, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs autres que les taxes à la consommation.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des créditeurs.

Dépréciation

À la fin de chaque période, l'organisme détermine s'il existe des indications de perte de valeur des actifs financiers évalués au coût après amortissement. Lorsqu'il existe des indications de perte de valeur, l'actif financier est déprécié au plus élevé des trois montants suivants :

- la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au taux du marché courant si on conserve l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette estimative de l'actif financier;
- la valeur de réalisation nette des garanties connexes.

Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. Lorsque la moins-value comptabilisée fait l'objet d'une reprise de valeur, cette reprise de valeur est également comptabilisée aux résultats.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise les coûts de transaction aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas où les instruments financiers sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs aux instruments financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement sont ajoutés aux actifs financiers ou déduits des passifs financiers.

3. REDRESSEMENTS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

La direction a constaté que la charge de loyer n'était pas répartie linéairement sur la durée du bail. Par conséquent, les états financiers ont été redressés. Les frais d'occupation des locaux pour l'exercice clos le 31 mars 2020 ont été augmentés de 23 333 \$, le loyer reporté à cette date a été augmenté de 60 119 \$, diminuant l'actif net non affecté au 31 mars 2020 de 36 786 \$.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

4. SUBVENTIONS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - PACTE	256 044 \$	256 044 \$
Centraide - Soutien à la mission	84 520	84 520
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Soutien aux partenaires	54 975	55 703
Subvention emploi Québec	644	9 782
Ministère de la Santé et des Services sociaux - « Y'a personne de Parfait au Québec »	-	1 367
Ministère de la Famille	-	42 648
Direction de la santé publique	-	10 973
Fiducie arrondissement Plateau	12 898	-
Fonds d'urgence Centraide Covid-19	3 000	-
Ville de Montréal - Jardin	9 000	-
Centraide - Fonds d'urgence pour l'appui communautaire	3 500	-
Moisson Montréal	6 265	-
Fonds local d'urgence Covid-19	5 000	-
Fondation Montréal	2 000	-
	437 846 \$	461 037 \$

5. DÉBITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Subventions	17 968 \$	1 981 \$
Taxes à la consommation	11 168	22 014
Autres	-	2 089
	29 136 \$	26 084 \$

6. CRÉDITEURS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Fournisseurs et frais courus	39 147 \$	40 466 \$
Salaires courus	35 765	46 576
Sommes à remettre à l'État	5 685	6 766
	80 597 \$	93 808 \$

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

7. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Octroi</u>	<u>Constaté à titre de produits</u>	<u>Solde à la fin</u>
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - PACTE	12 879 \$	256 046 \$	256 046 \$	12 879 \$
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur - Soutien aux partenaires	4 355	64 350	54 975	13 730
Fiducie arrondissement Plateau	-	16 500	12 898	3 602
	<u>17 234 \$</u>	<u>336 896 \$</u>	<u>323 919 \$</u>	<u>30 211 \$</u>

8. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Entretien de la bâtisse	51 500 \$	51 500 \$
Ressources humaines	70 000	70 000
Amélioration locatives	30 000	30 000
	<u>151 500 \$</u>	<u>151 500 \$</u>

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation d'origine interne à d'autres fins sans le consentement du conseil d'administration.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements de l'organisme en vertu de baux totalisent 681 762 \$ et les versements au cours des prochains exercices sont les suivants :

2022	1 573 \$
2023	43 755 \$
2024	59 828 \$
2025	61 862 \$
2026	63 965 \$
Subséquentement	450 779 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	(3 052) \$	(7 118) \$
Frais payés d'avance	-	9 768
Créditeurs	(13 211)	9 330
Produits reportés	-	(19 668)
Apports reportés	12 977	4 355
Loyer reporté	16 702	23 333
	<u>13 416 \$</u>	<u>20 000 \$</u>

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de l'organisme à ce risque correspond aux créditeurs.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Notes complémentaires
31 mars 2021

12. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré l'éclosion d'un nouveau coronavirus (COVID-19) comme une pandémie mondiale qui continue de se propager dans le monde.

À titre de mesure préventive, le Gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire exigeant, entre autres, la fermeture de tous les établissements commerciaux non essentiels.

Subséquentement, le Gouvernement du Québec a annoncé la réouverture graduelle des établissements commerciaux non essentiels selon la région. Des mesures préventives continuent d'être en vigueur puisque les risques de propagation du coronavirus sont toujours présents.

En date de mise au point définitive des états financiers, il existe une incertitude quant à la durée des mesures préventives imposées par le gouvernement et, de ce fait, la direction n'est pas en mesure de déterminer l'incidence de cette perturbation sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs.

13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Annexe

Exercice clos le 31 mars

2021

2020
(redressé)

ANNEXE A

FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	270 033 \$	428 459 \$
Frais d'occupation des locaux	58 531	58 532
Honoraires professionnels	11 867	33 388
Fournitures informatiques	10 519	3 173
Entretien et réparations	7 850	6 040
Frais de bureau	7 711	9 202
Activités et loisirs	5 444	10 810
Télécommunications	4 261	6 171
Formation	2 294	559
Assurances	1 913	1 879
Cotisation et abonnement	1 370	1 405
Frais de réunion	1 154	3 210
Publicité et promotion	289	179
Remboursement d'une subvention du Ministère de la Famille	12 300	-
Frais bancaires	2 308	5 445
	397 844 \$	568 452 \$

ANNEXE B

FONDS LOCAL D'URGENCE COVID-19

Salaires et charges sociales	2 399 \$	- \$
Frais d'activités	2 808	-
	5 207 \$	- \$

ANNEXE C

VILLES DE MONTRÉAL - JARDIN

Salaires et charges sociales	13 795 \$	- \$
Frais d'activités	2 629	-
Honoraires professionnels	2 386	-
	18 810 \$	- \$

ATELIERS D'ÉDUCATION POPULAIRE DU PLATEAU

Annexe

Exercice clos le 31 mars

2021

2020
(redressé)

ANNEXE D

FONDS D'URGENCE CENTRAIDE COVID-19

Salaires et charges sociales	1 658 \$	-	\$
Frais d'activités	1 509	-	
	3 167 \$	-	\$

ANNEXE E

CENTRAIDE - FONDS D'URGENCE POUR L'APPUI COMMUNAUTAIRE

Salaires et charges sociales	2 582 \$	-	\$
Frais d'activités	1 210	-	
	3 792 \$	-	\$

ANNEXE F

MOISSON MONTRÉAL

Salaires et charges sociales	4 260 \$	-	\$
Frais d'activités	2 096	-	
	6 356 \$	-	\$

ANNEXE G

FONDATION MONTRÉAL

Salaires et charges sociales	2 402 \$	-	\$
Fournitures Informatiques	594	-	
Honoraires professionnels	245	-	
	3 241 \$	-	\$